

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CREATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE (DU) RESEARCH IN MANAGEMENT SCIENCE - EQUATEUR

Vu le code de l'éducation en son article L613-2 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Article 1

Approuve la création du diplôme universitaire (DU) Research in management science - Equateur

Article 2

La présente délibération sera transmise à la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'université de Bordeaux.

Adoptée à l'unanimité des votes exprimés :
16 votes pour
0 vote contre
0 abstention

Le président du conseil académique,

Dean Lewis

